**diplôme pour lequel la demande**

**RUBRIQUE 1 page 1**

**d’équivalence est introduite**

Animateur [ ]  Initiateur [ ]  Educateur [ ]  Entraîneur [ ]

**Données personnelles du demandeur**

Madame [ ]  Mademoiselle [ ]  Monsieur [ ]

Nom :       Prénom(s) :

Date de naissance :       Nationalité :

Adresse :

Code postal :       Localité :

Tél. :       GSM :

E-mail :

Pays de résidence :       N° d'identification au registre national :

**Cadre réservé à la Commission Pédagogique Mixte**

Dossier complet reçu le       Numéro de dossier : E

*Merci de conserver ce numéro et de le rappeler lors de toute correspondance concernant votre demande.*

Décision : Défavorable [ ]  Favorable [ ]  Partiellement favorable [ ]

Détails de la décision :

Date de la décision :       Date limite de validité de la décision :

 Signataire :

**Renseignements concernant votre**

**RUBRIQUE 1 page 2**

**niveau de formation AFT**

**⧫ Diplôme ou certificat obtenu (1)** :

 Année :       Numéro d'homologation :

**⧫ Diplôme ou certificat obtenu (2)** :

 Année :       Numéro d'homologation :

**⧫ Diplôme ou certificat obtenu (3)** :

 Année :       Numéro d'homologation :

**⧫ Recyclage suivi (1)** :

 Thématique :

 Date :

**⧫ Recyclage suivi (2)** :

 Thématique :

 Date :

**Déclaration sur l'honneur [[1]](#footnote-1)**

Je soussigné

déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à l'équivalence en vue de l'obtention du niveau de qualification

Fait à       le

 Signature du demandeur

**Pièces à joindre impérativement à votre demande**

Les deux pages de la rubrique 1 et …

**Pour justifier votre identité :**

* Une photocopie recto verso de votre carte d'identité ;
* Ou une copie de votre passeport ;
* Ou une copie de votre titre de séjour.

**Pour justifier chacune de vos formations :**

* Une copie de tous les diplômes renseignés ;
* Une attestation de fréquentation des recyclages effectués.

**Pour justifier la réussite des Cours Généraux de l’Adeps :**

* Une copie de la preuve de réussite fournie par l’Adeps.
1. La loi punit quiconque se rendant coupable de fausses déclarations. [↑](#footnote-ref-1)